

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

PROFESSIONNELS

INGÉNIEURE OU INGÉNIEUR (SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENTS)

SERVICE DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ INTELLIGENTE
DIVISION DE L'EXPLOITATION ET DE LA MOBILITÉ INTELLIGENTE

POSTE PERMANENT

La Ville de Québec est à la recherche de personnes qualifiées afin de pourvoir un poste permanent d'ingénieure ou d'ingénieur spécialisé(e) en systèmes de transport intelligents.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur de la Division de l'exploitation et de la mobilité intelligente, la personne titulaire du poste assume un ensemble de tâches ayant trait à la réalisation de projets et d'études reliés aux systèmes de transport intelligents. À ce titre, elle planifie, conçoit et assure le suivi des projets reliés aux systèmes de transport intelligents (feux de circulation, jalonement dynamique, caméras de circulation, système de préemption pour les véhicules d'urgence, etc.). Elle élabore, rédige et assure la mise en application de normes et d'exigences techniques, de procédures et de méthodes de travail reliées à son domaine d'activité.

La personne titulaire du poste réalise, en respectant la vision et les orientations de la Ville de Québec, des études de circulation et conçoit des plans de synchronisation des feux de circulation à l'aide de logiciels spécialisés, tels que "Aimsun", "Synchro" et "Bande passante". Elle coordonne la mise en oeuvre des différentes interventions en vue de la réalisation de ces plans et prépare différents rapports; de plus, elle supervise les activités des opérateurs du Centre de gestion de la mobilité intelligente de Québec et intervient lors des situations d'exception. Elle reçoit, traite et achemine, au besoin, les plaintes, les requêtes et les demandes d'information des citoyens ou d'autres intervenants en matière de systèmes de transport intelligents.

Enfin, elle assure la coordination et la communication entre son unité administrative et les différents services concernés pour les projets dont elle est responsable et accomplit, au besoin, toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur.

EXIGENCES

Détenir un baccalauréat en génie dans une discipline appropriée et un minimum de deux années d'expérience pertinente à l'emploi. Une maîtrise en transport sera considérée comme un atout.

Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Bonne connaissance reliée aux systèmes de transport intelligents.

Posséder une bonne connaissance des normes, lois et règlements qui régissent l'installation et le fonctionnement des signaux lumineux.

Connaissance des logiciels de modélisation du réseau routier (Aimsun, Synchro, Bande passante).

Habilité à la recherche, à l'analyse et à la rédaction de rapports et bonne capacité à coordonner la mise en oeuvre de projets.

Bonne capacité à communiquer et à travailler en équipe.

Être en mesure de promouvoir, par ses actions et ses décisions, une approche client.

TRAITEMENT

De 58 642 \$ à 101 550 \$.

HORAIRE

35 heures par semaine. L'emploi nécessite une disponibilité à travailler, selon les besoins, en dehors des heures normales de travail.

REMARQUE	Mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 5 au 19 février 2020.
NUMÉRO DE CONCOURS	PROFR-012-2020.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.